

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D52_2021

Séance du 27.05.2021 – Convocation du 19.05.2021

Compte rendu affiché le 3 juin 2021

Président de séance : Éric BELLOT

Secrétaire de séance : Michel ROULLIAT

Présents

Éric BELLOT, Eva ARTETA-CRISTIN, Vincent ALAMERCERY, Séverine DEJOUX, Jérôme JARDIN, Florence GAGNEUR, Michel ROULLIAT, Anne MOREL, Yves ARTETA, Gérard PLAISANTIN, Nicole MESSÉGUÉ, Philippe JUSTE, Florence BERGER, Véronique CHIAVAZZA, Claire AZÉMA, Odile BALTHAZARD, Kamal DJEMAA, Isabelle BOGAS, Florian JEDYNAK, Leïla BEN MAHFOUD, Nasser MESSAÏ (à partir de 19h00), Patrick SAILLOT, Guillemette DEBORDE, Christophe BRUNETTON, Patrick RACHAS.

Absents représentés

Roger PEDOJA par Anne MOREL ; Nicolas PASTY par Jérôme JARDIN ; Gisèle COIN par Guillemette DEBORDE ; Nelly NAVARRO-TACHON par Patrick RACHAS.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	28
Exprimés	28

Objet : Élection des représentants de la Ville au CCAS

Le Conseil Municipal,

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles R123-8 et R123-9,
- VU la délibération D49 du 2 juillet 2020 portant désignation des représentants du Conseil au Conseil d'Administration du CCAS,
- VU la démission de Madame Edith ORESTA de l'ensemble de ses fonctions municipales en date du 20 avril 2021,
- CONSIDÉRANT qu'il y a lieu, pour procéder au remplacement de Mme ORESTA, de procéder à une nouvelle élection de l'ensemble des représentants du Conseil au sein du Conseil d'administration du CCAS,

DÉCIDE :

- **DE PROCEDER** à l'élection à la représentation proportionnelle au plus fort reste des délégués de la Commune au Conseil d'Administration du CCAS et constate les résultats suivants :

Est candidate une liste unique représentative des différentes sensibilités du Conseil Municipal composée de : **Eva ARTETA-CRISTIN, Florence GAGNEUR, Claire AZEMA, Séverine DEJOUX, Gisèle COIN, Guillemette DEBORDE.**

- Votants : 28
- Votes blancs / nuls : 0
- Exprimés : 28
- Liste unique : 28 voix

- **DE PROCLAMER** en conséquence **Eva ARTETA-CRISTIN, Florence GAGNEUR, Claire AZEMA, Séverine DEJOUX, Gisèle COIN, Guillemette DEBORDE** en tant que déléguées pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS de Neuville-Sur-Saône,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 27 mai 2021

**Le Maire,
Eric BELLOT.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 07/06/2021
- Publication ou affichage le 07/06/2021

Eric BELLOT, Maire.

